

## **Les 3M - AG du 9 février 2023**

nombre d'adhérents : 31

en présence de : 26 membres + 2 pouvoirs soit représentation de 28 membres.

Excusé : 1 membre.

Invitée : Mme Lefevre Conseillère Municipale représentant la mairie.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Le Président à 11h45.

### **MOT DU PRESIDENT**

Merci pour votre présence, à tous les adhérents ainsi qu'au représentant de la mairie (Eliane Lefèvre).

Rappel du nouveau bureau : Président Gérard D, Trésorière et webmaster Marie-Reine A., Secrétaire Pascale B., suppléante Marie-Jo V., suppléant webmaster Jacques A.

2 animateurs coachs : Pascal M. et Jean-Luc L. J'en profite pour les remercier pour leur bonne organisation et leur disponibilité.

### **RAPPORT MORAL 2022**

Nombre d'adhérents :

Une pointe à 40 en 2022, actuellement 31 inscrits.

Bienvenue aux nouveaux : Marie Hélène Remy, Fanny Naretto, Nadine Petrinos et Daniel Vasse.

Nous avons en réserve 4 personnes : 2 en arrêt provisoire pour raison de santé, 2 qui s'inscriront semaine prochaine.

Statistiques 2022 :

- 98 sorties (99 en 2021) avec 13 participants en moyenne
- 950 km parcourus (925 en 2021)
- 5 séances techniques
- Top 4 des participations : Pascal – Marie-Jo – Françoise M - Jacques

3 sorties raquettes dans les Vosges en 2022.

1 sortie annuelle à Muhlbach sur Munster :

- 3 jours en septembre.
- 9 participants en auto-financement (pas de participation financière du club)
- Logement dans un grand chalet.

- 2 randonnées : Lac Vert / Lac du Forlet – 12.5 km avec repas en ferme auberge et les Cascades de la Wormsa - 8 km.

**Adopté à l'unanimité.**

## RAPPORT FINANCIER

### Bilan 3M année 2022

Solde compte bancaire au 31/12/2022 : 878,02 euros

dont 421,00 euros encaissés pour inscriptions 2023. soit solde de 457,02 pour 2022.

solde au 01/01/2022			481,53
licences encaissées		955,00	1 436,53
licences payées Club Vosgien	440,00		996,53
frais bancaires	74,51		922,02
abonnement revue	175,60		746,42
pot AG +pot formation	57,84		688,58
sportsregions	129,00		559,58
frais déplacements	40,00		519,58
formation MN	28,56		491,02
trousses de secours	34,00		457,02
Solde bancaire au 31/12/2022			<b>457,02</b>
Totaux 2022	979,51	955,00	<b>-24,51</b>

**Adopté à l'unanimité.**

## PREVISIONS 2023

Libellé	Débit	Crédit	Solde
solde au 01/01/2023			457,02
licences encaissées 29 à 25 € 2 à 14€		753,00	1 210,02
licences payées Club Vosgien 29 à 11€	319,00		891,02
Abonnement sportsregions	129,00		762,02
frais bancaires	75,00		687,02
divers, pots, déplacements	150,00		537,02
cotisation part départementale 40x 0,30	12,00		525,02
Total 2023	685,00	753,00	68,00

## **Modification des statuts :**

### **Modification de l'article 9**

Conseil d'administration : « 6 à 8 membres » devient « 3 à 8 membres ».

Durée du mandat : passe de 4 ans à 2 ans.

### **Modification de l'article 11**

la durée du mandat du bureau passe de 4 ans à 2 ans.

**Adopté à l'unanimité.**

## **ORGANISATION DES SORTIES**

Les animateurs ont fait des propositions :

- Planning des sorties / géré par les animateurs, sauf s'ils sont absents.
- Implication des membres volontaires :
  - o Serre-file : souhait d'avoir des volontaires adhérents pour faire le serre-file volontaire. Plusieurs personnes ont exprimé leur volontariat.
  - o En cas d'absence des animateurs : d'autres membres peuvent animer des sorties qu'ils connaissent bien. A ce propos, le président a contacté Evelyne, formée animatrice sous l'égide du Club Vosgien, pour devenir la 3<sup>ème</sup> animatrice. Elle a accepté, les 2 animateurs ont été prévenus, et les modalités pratiques du fonctionnement à 3 animateurs doivent encore être discutées.
- Gestion des vitesses : la pratique actuelle semble convenir avec un départ en groupe, puis pendant le parcours l'animateur définit des zones où il peut y avoir accélération avec point de rencontre ;
- Nouveaux recrutements : pour ne pas avoir de déconvenues comme en 2022, l'adhésion de nouveaux membres sera validée par Pascal soit après un test ou une formation spécifique ;
- Sécurité : Se rapprocher de la Croix Rouge ou des Sapeurs-Pompiers pour une formation premier secours, une demande de subvention pourra être faite en mairie à ce sujet.

## **SORTIES SPECIALES**

Selon opportunités (ex : raquettes ou séjours).

Mot de M<sup>me</sup> Lefevre.

Clôture de l'AG à 11h30